

GUIDE D'APPROCHE POUR UNE OBSERVATION RESPONSABLE DES BALEINES A BOSSE ET CETACES DU GABON

Les eaux gabonaises abritent entre autres espèces de cétacés, les emblématiques baleines à bosse, qui viennent s'y reproduire de juin à septembre.

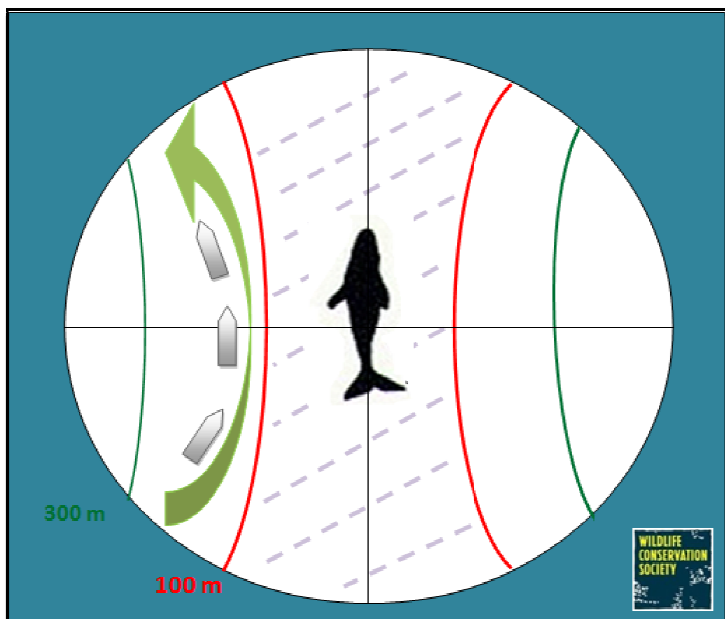
Il est important de permettre aux mères et aux baleineaux, ainsi qu'aux couples formés et autres groupes de mâles venus s'accoupler, de séjourner tranquillement au large de nos côtes. Une gêne répétée pourrait réduire le succès de reproduction de ces animaux protégés, qui font partie du patrimoine naturel gabonais.



Les 5 idées essentielles à retenir :

- **Distance** : ralentir progressivement à partir de 500 mètres des individus, et ne pas approcher à moins de 100 mètres les baleines et dauphins. Se tenir à 300 mètres de distance en présence d'un baleineau ou d'un groupe de plus de 3 individus. Se rassurer qu'en approchant un groupe ou un individu, vos manœuvres ne perturbent pas d'autres individus dans le périmètre.
- **Angle** : approcher l'animal en biais par le ¾ arrière, puis se mettre de façon parallèle à leur progression. Ne jamais les poursuivre, leur couper la route ou tenter de les dépasser.
- **Vitesse** : ne pas dépasser 3-4 nœuds (moins de 8 km/h) dans la zone de rapprochement.
- **Perturbations** : éviter les changements brusques de vitesse ou de direction, les bruits à bord, mais laissez le moteur au « point mort » pendant l'observation.
- **Durée** : ne pas rester plus de 20 minutes lors de l'observation d'un animal solitaire ou d'un groupe.

Conseils d'approche des cétacés



▪ Savoir se positionner

- Si un autre bateau se trouve déjà autour des baleines, se mettre du même côté que celui-ci et se placer à plus de 300m de ce dernier pour ne pas les gêner.
- Ne jamais piéger les animaux entre un objet (bateau) ou un obstacle géographique (plage, récifs, torcheur, plate forme etc.) et votre position (bateau), ne pas leur donner l'impression de les « bloquer »
- Les baleineaux sont très curieux. Il est probable qu'ils se rapprochent fortement du bateau, jusqu'à ce que leurs mères viennent les « chercher ». Si un baleineau s'approche du bateau pendant que le moteur est coupé, ne le rallumez surtout pas tant que vous ne le voyez pas en surface.
- Ne pas se placer entre des individus d'un même groupe, et tout particulièrement entre les mères et leurs baleineaux.
- Ne pas perturber la progression d'un ban de dauphins
- Si vous désirez observer le travail de recherche sur les baleines, tenez-vous du même côté que le bateau de recherche et au moins à 600 mètres des animaux, et jamais entre le bateau de recherche et le groupe sur lequel ils travaillent. Ayez à l'esprit que dans le cadre de ces travaux, il arrive à l'équipe de recherche de se rapprocher des animaux à moins de 100m pour des prélèvements utiles.



Règles complémentaires :

Approche à adopter en fonction des comportements de l'animal

- Pendant la saison des baleines, exercer une vigilance visuelle accrue afin d'éviter tout risque de collision, en particulier à grande vitesse; il n'est pas rare qu'une baleine émerge juste devant un bateau.
- Si un animal se tourne vers le bateau, ne paniquez pas c'est n'est qu'un comportement de curiosité de l'espèce, ne pas manœuvrez brutalement le bateau, au risque de la blesser ou de la perturber dans son déplacement, et causer une réaction imprévue de sa part.
- Si un animal se déplace en direction du bateau, en particulier s'il effectue une série de sauts verticaux dans la direction du bateau, il faut se déplacer ou se tenir sur une distance de 1000 mètres.
- Ne jamais poursuivre un animal. S'il change brusquement de direction ou de vitesse, c'est pour éviter votre rapprochement.

Il est strictement interdit de :

- Harceler des baleines et des dauphins. On n'entend par harceler tout acte ayant le potentiel de blesser ou de perturber un mammifère marin, notamment en causant une modification du comportement de l'animal.
- approcher une baleine au repos.
- diriger le bateau du côté de la tête et du flanc des baleines ou directement derrière les baleines en les approchant.
- couper la route de l'animal ou de le dépasser.
- effectuer des cercles autour des animaux avec le bateau.
- positionner le bateau entre les individus du même groupe, et particulièrement entre les mères et les baleineaux.
- poursuivre un individu ou un groupe d'animaux.
- nager avec les baleines, les dauphins ou tout autre animal marin, de toucher (des maladies mortelles peuvent-être échangées entre un animal et un être humain) et/ou nourrir un animal marin. Ceci est dangereux pour les touristes, les bateaux et les animaux.

Les comportements devant nous amener à abandonner l'observation :

- L'arrêt ou modification de l'activité comportementale des animaux.
- Le changement de la composition ou de la cohésion du groupe.
- Les manifestations actives et répétées en surface : coup de queue dans l'eau, « trumpeting », bulles soufflées fortement juste sous la surface.
- Les Changements de direction répétés.
- Un changement de vitesse.
- Des plongées rapides.
- Une augmentation du temps de plongée.

Il est essentiel de savoir reconnaître ces signes et d'y adapter sa conduite.

Au moment de quitter l'observation d'un animal ou d'un groupe

- Si le moteur est coupé, le bateau peut quitter le lieu d'observation si tous les individus s'éloignent ou apparaissent au moins à 500 mètres du bateau.
- Après un redémarrage du moteur, laisser tourner au point mort une minute avant embrayage. L'éloignement se fait dans tous les cas lentement.

Ce guide est un outil visant à accompagner toutes personnes désirant pratiquer l'observation des cétacés à but commerciale ou non.

Les recommandations d'approche données dans ce guide sont basées sur les règlements et les meilleures pratiques établies par les opérateurs de tourisme de baleine et les autorités nationales en Afrique du Sud, en Australie et ailleurs dans le monde. Ils sont approuvés et fortement recommandés par les experts de l'Agence Nationale des Parcs Nationaux, de l'ONG internationale Wildlife Conservation Society et de Gabon Bleu.

